

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION STIMULE L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE AVEC LE CONCOURS D'IDÉES !

Faire émerger des idées nouvelles et innovantes, valoriser l'entrepreneuriat : c'est l'objectif de ce concours porté par le service en charge du Développement Economique de Cœur d'Essonne Agglomération !

Pour cette 3^{ème} édition qui se déroule du 1^{er} avril au 14 juin, l'Agglomération souhaite accompagner les habitants du territoire avec à la clé des ordinateurs hybrides à gagner, ainsi que la mise à disposition d'un accès gratuit à un espace de co-working pour une durée de 6 mois !

Le concours d'idées revient en 2019, et avec lui l'idée que chacun peut devenir un acteur dynamique de son projet et du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.

Pour cette nouvelles sélection, 4 catégories de création d'activité sont ouvertes :

- « **Le prix des moins de 26 ans** » permettant aux jeunes de mettre en avant leurs idées et ainsi pouvoir mieux les valoriser,
- « **Le prix de la reconversion professionnelle** » qui offre à tous la possibilité de changer de voie par la création d'une nouvelle activité,
- « **Le prix de l'économie durable** » qui valorise la naissance de projets innovants et respectueux de l'environnement,
- « **Le prix féminin** » permettant de mettre en lumière les femmes ayant fait le choix de l'entrepreneuriat ; elles représentaient près de 40 % des créations d'entreprise au niveau national en 2018.
- Et petit plus : **un prix spécial coup de coeur du jury !**



Deux conditions pour participer au concours d'idées : être habitant du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération et avoir plus de 16 ans.

Le dossier de candidature est à retirer à la Cité de Développement Economique et de l'Emploi ou directement sur le site internet www.coeuressonne.fr ; puis à déposer au même endroit avant le 14 juin - 20 heures ou à envoyer à l'adresse dev.eco@coeuressonne.fr

Contact Presse : Julie Ferrari

Tél. : 01 69 72 17 81 ou 06 88 09 98 41 / j.ferrari@coeuressonne.fr